



INFORMATION AUX ADHERENTS DE L'ASSOCIATION ORION TICKET NEIGE

Allevard, le 25 juillet 2018

Ref : Orion-TN – info hiver 2018-19 – PB2507

Objet : changement de gouvernance de l'association, et save-the-date Assemblée Générale.

Mes amis,

Je viens par la présente vous informer du fait que je quitte cette année mes fonctions de Président d'Orion Ticket Neige et Philippe de Rosa, que je remercie, a accepté de prendre le relais. La confirmation de sa nomination sera soumise au vote des adhérents lors de la prochaine Assemblée Générale de l'association, à tenir pendant le prochain Congrès DSF, probablement le mardi 02/10 à 13h30.

Philippe devenant Président, un nouveau Trésorier doit être nommé. L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 31 août 2018, pour inscription à l'ordre du jour et soumission au vote en AG. Nous nous tenons à votre disposition pour expliquer le rôle du Trésorier chez Orion-TN.

Avant de pouvoir vous le dire de vive voix et de manière personnalisée, je tiens à vous remercier sincèrement de votre fidélité à Orion Ticket Neige ; l'animation bénévole de cette association est un combat technique et politique que j'ai eu beaucoup de plaisir à conduire, et dont les perspectives restent très porteuses pour la montagne. Nul doute que la nouvelle équipe saura les emmener très loin !

A très bientôt,

Claude Buttard / Président / Orion Ticket Neige

INFORMATION PROVISoire - DDA / ORIAS

En vue de notre mise en conformité avec la nouvelle Directive de Distribution d'Assurance (circulaire DSF n°3407), nous travaillons main dans la main avec notre courtier et notre assureur, ainsi qu'avec DSF sur l'homogénéité de la mise en œuvre au niveau national. Les informations délivrées par le Législateur nous invitent à préparer des scénarios de déploiement progressifs, que nous vous présenterons pour choix lors du Congrès DSF. Il est probable que notre fonctionnement soit au final peu modifié pour la saison à venir, sauf en ce qui concerne la mise à disposition des skieurs de nouveaux documents d'information pré-contractuelle ; ceux-ci sont en cours de validation à la direction juridique de Gras Savoye. L'immatriculation des stations auprès de l'ORIAS (organisme de contrôle) pourra avoir en cours de saison. A noter sur les questions de formation des hôte(sse)s de caisses : elles ne seront à priori pas de 15h pour tous comme indiqué dans la circulaire DSF, mais d'1h30 environ pour les stations ne distribuant pas de garanties RC dans leur produit Assur'Glisse.